

L'HÔTEL DE LA MONNAIE

LES RUMEURS DE DÉMÉNAGEMENT DES INSTALLATIONS

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au premier ministre suppléant. Est-il en mesure de dire à la Chambre si le gouvernement fédéral a l'intention de fermer l'Hôtel de la Monnaie à Ottawa et d'en déménager les services et les installations dans une autre région du Canada?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Non, monsieur l'Orateur, je n'ai jamais entendu quoi que ce soit à ce sujet.

M. Coates: Je me demande si le premier ministre suppléant voudrait bien s'en assurer et aviser les fonctionnaires de la Monnaie que rien ne menace leur emploi dans ce service?

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'URSS ET LES PROPOSITIONS DE RÉDUCTION DES EFFECTIFS MILITAIRES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais revenir pour un instant à la question du retrait des troupes. Le premier ministre suppléant peut-il nous dire brièvement en quoi consiste le changement qui, selon lui, s'est produit dans la position prise par la Russie au sujet du retrait des troupes, car j'avais la nette impression l'été dernier qu'à ce moment-là le gouvernement soviétique était prêt, sinon désireux, de discuter de retrait de troupes mais qu'il considérait la réduction des effectifs comme étant d'intérêt mondial plutôt que d'intérêt simplement européen?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, j'espère que la volonté récente de l'Union soviétique de discuter de réductions mutuelles des forces en présence signifie quelque chose et qu'il y a eu évolution de la position des Soviétiques.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le premier ministre suppléant nous dirait-il ce qui, à ses yeux, constitue un changement dans la position de la Russie, car il est important pour nous tous de connaître la nature de ce changement?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, il me faudrait prendre un certain temps pour répondre à ceci à l'étape des questions. Naturellement, on aura l'occasion de débattre longuement cette question lors des prochaines réunions que tiendront les pays de l'OTAN à Lisbonne, où, j'en suis sûr, cette affaire constituera un des plus importants sujets de conversation. C'est une question fort difficile. Je le répète, il faut s'assurer que dans le processus de réduction des forces mutuelles, l'équilibre qui existe à l'heure actuelle soit maintenu; autrement, on ne pourra obtenir l'agrément d'aucune des parties.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, comme il est très important que nous comprenions tous cette question, le premier ministre suppléant voudrait-il saisir la première occasion qui lui sera offerte à l'appel des motions, pour nous expliquer le changement de position comme il

[L'hon. M. Olson.]

le comprend lui-même? Ce changement n'est certes pas clair pour personne en ce moment.

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur, je vais examiner les déclarations faites l'an dernier par l'Union soviétique ainsi que les plus récentes, et si possible, d'une manière ou d'une autre, je fournirai l'information à la Chambre.

* * *

LES PÊCHES

LA TENTATIVE D'ARRAISONNEMENT D'UN BATEAU CANADIEN PAR LA GARDE CÔTIÈRE AMÉRICAINE

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet de certaines activités de la garde côtière américaine, de qui nous attendons et recevons, en général, une excellente collaboration. Étant donné qu'un navire et des citoyens canadiens ont récemment été harcelés en territoire canadien par des éléments de la garde côtière américaine et forcés de se réfugier dans le port de Prince Rupert, et étant donné...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député voudrait-il en venir à sa question, car il nous reste très peu de temps?

M. Barnett: Monsieur l'Orateur, c'est une question internationale délicate et je veux être bien sûr que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures comprend parfaitement ce dont il s'agit. Étant donné que le ministre des Pêches a dit, tant à la Chambre qu'au comité ce matin, que les Canadiens pouvaient pêcher dans ces eaux, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il nous dire si ce navire et d'autres peuvent compter être suffisamment protégés par des patrouilles canadiennes s'ils retournent dans ces eaux?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous prétendons que ce sont des eaux canadiennes. Nous avons donc dit aux navires canadiens qu'ils pouvaient pêcher dans ces eaux. Bien qu'il existe un différend, car les États-Unis n'admettent pas notre façon de voir, nous supposons que les Canadiens ne seront pas ennuyés.

LES NÉGOCIATIONS CANADO-FRANÇAISES AU SUJET DES EAUX TERRITORIALES—LES PROGRÈS

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. D'importantes discussions ont lieu à l'heure actuelle entre les représentants des gouvernements de la France et du Canada sur le droit du Canada d'exercer son autorité sur nos ressources halieutiques et la diminution graduelle de la pêche dans les eaux qui relèvent de notre compétence, comme le golfe Saint-Laurent. Comme nos ressources halieutiques baissent sérieusement, le ministre voudrait-il, à l'issue de ces entretiens, faire une déclaration à l'appel des motions pour faire connaître aux pêcheurs de la région atlantique du Canada si des progrès ont été accomplis?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): En effet, monsieur l'Orateur, je crois qu'il